

## Communauté d'Agglomération de La Rochelle Opération Mai à vélo du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2022



Dans sa catégorie  
**La Rochelle a reçu le 1<sup>er</sup> prix  
au palmarès 2022  
des villes cyclables de la FUB**  
Fédération française des usagers de  
la bicyclette

Balades, journées à vélo, bourses à vélo, tests et ateliers de réparation, conférences, rallye, webinaire... déjà plus de 47 actions sont programmées entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mai 2022 dans de nombreuses communes de l'agglomération rochelaise à l'occasion de la première édition de l'opération **Mai à Vélo**.

**Mai à vélo** est un collectif d'acteurs nationaux du vélo, soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports dont l'objectif est de rassembler toutes les actions locales pour **promouvoir la pratique régulière du vélo**, sous toutes ses formes, auprès du plus grand nombre, grâce à des événements cyclables, pédagogiques et populaires.

Dans l'agglomération de La Rochelle, très nombreux sont ceux qui ont répondu avec enthousiasme à l'appel à participation lancé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle\*. **Un Challenge activité Géovélo** est organisé pour les structures, dont le défi consiste à réaliser le plus de kilomètres à vélo, sur la base des trajets enregistrés sur l'application Geovelo. <https://geovelo.fr/application>. Inscriptions : <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/inscription>

Dès fin avril le programme complet de Mai à vélo 2022 sera disponible sur le calendrier événement du site Mai à vélo <https://maiavelo.fr> et sur le site web de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle [www.agglo-larochelle.fr](http://www.agglo-larochelle.fr) / Vie-pratique / Déplacements / Mai à vélo

Internationalement reconnue comme un laboratoire de la mobilité, l'agglomération de La Rochelle développe les déplacements alternatifs et l'écologie urbaine depuis les années 70. Elle a mis en place le réseau Yélo, solution de transports à la carte, pour faciliter les déplacements et réduire leur impact sur l'environnement. Économique, bénéfique pour la santé et l'environnement, le vélo répond aux enjeux écologiques, sociaux et sanitaires des territoires. Priorité de la politique de mobilités, la pratique du vélo a vocation à doubler d'ici 2030, passant de 7% à 14%.

\* Les Randonneurs rochelais, Charentes Tourisme, Yélo, Club cyclo tourisme Dompierrois, Vélocicette, Comité Départemental de Cyclotourisme de La Charente-Maritime, Vélo-Ecole Tand'Amis, Vive le Vélo, Les cabanes urbaines, La bicyclette d'Oliver, La Jarrie roue libre, Foyer rural de Salles-sur-Mer, Collectifs Femmes Urbaines, Boite à vélo, AGIR multisport, Association Ours plume, Vélopolaine, JCE Périgny, Le Cargo de Sam, Centre Aquatique de Châtelailon-Plage, Association La Fourmilière, Villas Amélie Périgny, Centre Richelieu Croix Rouge, A vélo sans âge, Mairies : Angoulins, Esnandes, Sainte-Soulle, Saint-Xandre, Puilboreau, Vérines, écoles : Salles-sur-Mer, Pierre Loti à La Rochelle, F. Villon et Les P'tits Chagnoletais à Dompierre-sur-Mer... Et d'autres à venir.

**BUREAU PRESSE / RESPONSABLES DES RELATIONS MEDIAS**

**Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération**

**Anne Michon** - +33 (06) 17 01 43 72 - [anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr)

**Géraldine de Oliveira** - +33 (06) 78 82 95 04 - [geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr](mailto:geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr)